



**Ce matin, les éléments du groupement territorial de gendarmerie du Littoral se sont rendus au domicile d'Hervé Bouopda, mais sans mandat, ils sont restés simplement à l'extérieur. En parallèle, Hervé Bouopda est attendu cette semaine à la Sécurité Militaire (SEMIL) pour une deuxième audition, apprend-on du lanceur d'alerte Boris Bertolt.**

La première audition faisait suite à une plainte déposée par une dame accusant Hervé Bouoda de violences. Lors de cette première audition, Hervé Bouopda n'a pas nié les violences contre la plaignante, mais a affirmé qu'il s'agissait d'un différend entre partenaires.

Suite à cette première plainte et à l'audition, les enquêteurs de la SEMIL n'ont pas donné suite à la plainte. La deuxième audition prévue cette semaine devrait aborder les accusations d'usage de son arme.

Rappelons que le Cameroun est en ébullition depuis le 19 janvier 2024 suite au vaste scandale sexuel impliquant Hervé Bouopda. Des centaines de révélations accablantes de viols, d'agressions, de séquestrations et de proxénétisme ont été faites à son encontre. Hervé Bouopda, un homme d'affaires puissant et proche du régime du président Paul Biya, est accusé d'avoir commis ces actes sur de nombreuses jeunes femmes et hommes. On le soupçonne également de diriger un réseau de proxénétisme impliquant plusieurs influenceuses camerounaises.

Les enquêtes en cours permettront de faire la lumière sur ces accusations et de déterminer la responsabilité d'Hervé Bouopda. La population camerounaise attend avec impatience que justice soit rendue et que les victimes présumées obtiennent réparation